

Réponses de la député Magnier

Chère Madame,

J'ai pris connaissance de votre mail qui m'a bouleversée.

Je comprends votre douleur à la suite de la perte de votre fils et au manque d'humanité dont peut faire preuve l'administration dans le cadre d'un deuil.

Je comprends votre rage et votre colère face à l'absence de sévérité à l'égard des personnes responsables d'un homicide routier.

La politique de prévention et d'éducation, promue par certains, ne peut être réellement efficace qu'avec une politique de sanctions dissuasives.

Rien de ce que je pourrais écrire n'apaisera votre douleur et votre colère quant à l'inefficacité de la loi pour réduire les homicides routiers.

Aussi, je peux juste vous dire que je resterai à votre écoute et que j'entends et respecte cette douleur et cette colère.

Les députés et les sénateurs doivent faire plus et mieux contre les homicides routiers.

Respectueusement

Lise MAGNIER, Député de la Marne

Réponses du député Bricout

Bonjour madame,

Monsieur le député Guy Bricout a bien pris connaissance de votre message, vous remercie et m'a chargé de vous faire savoir qu'il a déposé une proposition de loi visant à faire du 16 mai une journée nationale en hommage aux victimes de la route.

*Vous trouverez le texte de cette proposition de loi en suivant ce lien :
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b1116_proposition-loi*

Cordialement,

Guillaume Pot

Collaborateur en charge des questions politiques et législatives